

<https://www.snetap-fsu.fr/31eme-congres-du-SNETAP-FSU-un-congres-de-mobilisation-de-resistance-et-de-renouvellement.html>



31ème congrès du SNETAP-FSU : un congrès de mobilisation, de résistance et de renouvellement



du SNETAP-FSU - 31ème Congrès Brie-Comte-Robert 24-27 mars 2026 -
Date de mise en ligne : mercredi 1er avril 2026

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Un congrès réussi

Réuni du 24 au 27 mars 2026 à Brie-Comte-Robert, le 31e congrès national du SNETAP-[FSU](#) a été un congrès réussi, avec un niveau record de 244 congressistes, des travaux très riches et des mandats clairs adoptés pour les mois à venir. Parmi les temps forts, le congrès a notamment accueilli une table-ronde sur « Extrême droite et travail : comprendre la progression, la combattre par l'action syndicale », un débat consacré au scandale du chlordécone aux Antilles, ainsi qu'une table-ronde sur « Le militantisme aujourd'hui et dans la période que nous traversons », rassemblant de très nombreux invité-es venu-es d'horizons syndicaux, associatifs et militants.



Dans un contexte politique, social, écologique et démocratique particulièrement inquiétant, le SNETAP-FSU a réaffirmé son identité de syndicat de lutte, de transformation sociale, attaché au service public, à l'enseignement agricole public et aux solidarités collectives. L'ouverture du congrès par Caroline Chevé, secrétaire générale de la FSU, a donné le ton de ces travaux. Voici quelques idées fortes qui ressortent de ce congrès.

Écosyndicalisme et lutte contre l'extrême droite

L'écosyndicalisme et la lutte contre l'extrême droite ont occupé une place centrale dans les débats. Le congrès a réaffirmé que les combats écologiques, sociaux, féministes, démocratiques et antifascistes sont indissociables de la défense des conditions de travail, des droits et des intérêts des personnels de l'enseignement agricole et maritime public. Parce qu'ils touchent directement à nos métiers, à nos publics, à l'organisation du travail et à l'avenir du service public, ces enjeux relèvent pleinement du champ syndical.

Lutter contre la précarité

La lutte contre la précarité a constitué un autre axe majeur du congrès. Les congressistes ont réaffirmé une exigence claire : à mission et travail équivalents, les agent-es des [CFA-CFPPA](#) doivent bénéficier de conditions de travail et de rémunération identiques à celles des agent-es fonctionnaires de l'Enseignement Agricole et Maritime Public, afin de garantir l'équité de traitement entre les personnels. Le congrès exige également l'aboutissement rapide, et au mieux-disant, des travaux engagés depuis plus de quatre ans, aujourd'hui fragilisés par les positions des représentant-es des directions du [GIP](#) employeur et par leur participation erratique aux négociations.

Le congrès a également rappelé l'urgence de sortir les [AESH](#) et les AED de la précarité. Indispensables à l'accompagnement des élèves, apprenti-es, étudiant-es, elles et ils subissent encore trop souvent des contrats fragiles, des temps incomplets imposés, des rémunérations insuffisantes et une reconnaissance trop limitée de leurs missions. Le SNETAP-FSU réaffirme donc son exigence d'un véritable statut pour les [AESH](#), comme pour les AED, seul à même de garantir des droits, une stabilité d'emploi et une réelle reconnaissance professionnelle.

Face à l'augmentation croissante du nombre de contractuel-les qui dans certains établissements représentent plus de 50% des équipes éducatives, il est urgent de permettre à ces agent-es d'intégrer la fonction publique en tant que titulaires. Le SNETAP-FSU appelle le MAASA et le ministère de la mer à une vague massive de titularisation et rappelle qu'un poste pérenne doit être occupé par un-e titulaire.

Prendre position face à l'IA pour nos métiers, pour nos droits

Dans un contexte de transformations profondes de l'enseignement marqué par des évolutions technologiques rapides et parfois incontrôlables avec l'IA, des orientations ont été votées pour exiger un cadre stratégique et éthique apportant des garanties démocratiques, sociales et pédagogiques. Dans ce paysage en pleine mutation, la défense de tous les droits des agent-es, de leurs métiers et la conquête de nouveaux droits ont été réaffirmées avec force et conviction.

Un nouveau secrétariat général

